

# Compte rendu du Conseil d'Ecole 1<sup>er</sup> trimestre 2021/2022 du 8 Novembre 2021

## 1. Organisation générale et présentation de l'école

6 classes, 134 élèves (55 en maternelle, 79 en élémentaire)

### Maternelle :

PS/MS : Mme Thomas (27 élèves) ☐ 17 PS et 10 MS

MS/GS : Mme Moriceau (28 élèves) ☐ 16 MS et 12 GS

### Elémentaire :

CP/CE1 : Mme Ikoutaine (21 élèves) ☐ 16 CP et 5 CE1

CE1/CE2 : Mme Rognon (20 élèves) ☐ 11 CE1 et 9 CE2

CE2/CM1 : Mme Grafeuil (20 élèves) ☐ 6 CE2 et 14 CM1

CM2 : Mme Rousselin ☐ 18 élèves

**Info :** Mme Berthot sera remplacée pendant tout son congé par Mme Grafeuil

### Ouverture/fermeture de classes :

En 2022/2023, 18 CM2 partent mais seulement 12 GS montent en CP = il manque 6 élèves pour maintenir la classe ajoutée cette année en élémentaire.

Mais 25 MS vont arriver en CP en 2023/2024 ☐ L'inspecteur nous informera si nous pouvons maintenir la classe supplémentaire ouverte en « sous effectif » l'année prochaine, pour ne pas avoir à fermer puis rouvrir une classe l'année suivante.

### Médecine scolaire :

**Une psychologue scolaire peut intervenir dans l'école :** c'est la même depuis 3 ans, elle est joignable sur numéro mis sur la feuille de rentrée.

**L'école n'a pas de médecin scolaire**, nous dépendons du CMS d'Achères, donc pour demande de PAI (protocole d'accueil individualisé), il faut contacter CMS d'Achères. L'école a besoin du PAI pour donner des médicaments à l'école. Il est interdit d'en mettre dans le cartable des enfants, même avec ordonnance.

### Livret scolaire et évaluations :

**LSU (livret scolaire) :** Ils seront disponibles pour les élèves du CP au CM2 et téléchargeables au format PDF fin Janvier et fin Juin. Un code d'accès sera transmis pour chaque élève.

**Il est impératif pour l'ensemble des parents d'enregistrer et conserver la version PDF des livrets scolaires chaque année, car en cas de perte de vos codes d'accès, il est très difficile de les récupérer par la suite, et votre enfant en a besoin pour l'inscription au collège.**

Un mot sera mis dans les cahiers à ce sujet.

### **Evaluations nationales :**

CP : **en septembre** et février

CE1 : en septembre seulement

GS et CM2 : évaluations académiques en Novembre/décembre pour les GS et en Janvier pour les CM2

Un rdv avec l'enseignant sera demandé aux parents en cas de difficultés constatées pendant le test par l'élève.

### Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) :

Les activités pédagogiques complémentaires (APC) font partie des obligations de service des professeurs qui les organisent et les mettent en œuvre dans toutes les écoles.

Néanmoins, les APC ne relèvent pas du temps d'enseignement obligatoire pour les élèves. Elles s'ajoutent aux 24 heures hebdomadaires d'enseignement dues à tous et nécessitent l'accord des parents concernés.

Elles offrent un large champ d'action pédagogique et permettent d'apporter aux élèves un accompagnement différencié, adapté à leurs besoins, pour susciter ou renforcer le plaisir d'apprendre.

Les enseignants peuvent ainsi aider les élèves lorsqu'ils rencontrent des difficultés dans leurs apprentissages, les accompagner dans leur travail personnel ou leur proposer une activité prévue dans le cadre du projet d'école, le cas échéant en lien avec le projet éducatif territorial de la commune.

Les APC sont donc des temps privilégiés, de 16h à 17h, en petits groupe, avec l'enseignant. Elles ne sont pas obligatoires mais fortement recommandées.

C'est également un temps qui pourra être mis à profit pour participer au projet de potager par exemple, si aucune difficulté particulière d'enseignement n'est rencontrée dans la classe.

### Règlement intérieur

Ce dernier est le même que celui de l'année dernière, il doit être lu et signé par les élèves et parents (dans les cahiers de liaison).

**Pour information :** Le prolongement du format d'enseignement en semaine de 4 jours a été voté lors du conseil.

### Sujets divers :

Il a été constaté certains manquements lors de la dépose/récupération des enfants (idem à la garderie), aussi, pour rappel :

- Le port du masque est obligatoire aux abords de l'école
- Merci de ne pas téléphoner. L'enseignant pourrait souhaiter vous communiquer des informations importantes concernant votre enfant à cette occasion.

### Projet PHARE (Programme de lutte contre le HARcèlement à l'École)

La lutte contre le harcèlement est l'affaire de tous : élèves, professeurs, personnels de l'éducation nationale, parents, partenaires. En lien notamment avec les partenaires associatifs ou institutionnels, le ministère a adopté un ensemble de mesures depuis 2017 pour faire reculer le harcèlement à l'école.

Fort des résultats obtenus, ce programme de lutte contre le harcèlement à l'école "pHARe" est généralisé à la rentrée 2021 sur tout le territoire.

En pratique :

- Tous les établissements devront se doter d'ambassadeurs "non au harcèlement"
- Dans tous les établissements, les comités d'éducation à la santé, la citoyenneté et l'environnement seront mobilisés sur la question de la prévention du harcèlement, afin de dresser un état des lieux propre à chacun et de déterminer un plan d'action
- Les instances de démocratie scolaire – conseils de vie collégienne, conseils de vie lycéenne – seront également, partout, invitées à s'emparer du sujet
- Les écoles et établissements constitueront une équipe pluri-catégorielle, qui sera formée à la prise en charge spécifique du harcèlement, et des modules en ligne seront mis à disposition des élèves
- Les parents seront associés à cette démarche à travers des ateliers.

En lien étroit avec les partenaires, les académies accompagneront les écoles et les établissements avec un plan de formation pour décliner cette ambition au service du bien-être des élèves et du respect d'autrui.

L'école est inscrite dans ce projet afin d'obtenir un label « Non au Harcèlement » et va à ce titre participer à différentes actions :

- Jeudi 18 Novembre : Journée contre le harcèlement : vidéos, activités à faire en classe, sensibilisation au harcèlement (pas d'intervenant extérieur)
- Engagement de faire 10h d'ateliers dans l'année pour parler de harcèlement dans le cadre de l'éducation civique
- L'Inspectrice interviendra le 3 février à Medan à 18h pour expliquer ce projet aux parents
- Du CP au CM2 (pas les maternelles)
- SAFER INTERNET DAY (Intervention d'un policier sur les dangers d'internet en CM2)

→ Par ailleurs, en plus de ce dispositif PHARE, le pôle "harcèlement et intimidation" est toujours actif et peut être mis en place en cas de besoin à la demande de l'école.

## 2. Point Covid

Pour l'instant, aucun document n'a été transmis à l'école, donc il n'y aura probablement aucun test salivaire chez les enfants.

**Attention : toujours laisser au minimum 2 masques dans les cartables**

Protocole en cas de contamination : 1 cas = fermeture de la classe, il faut venir chercher les enfants dans l'heure

En cas de fermeture, la continuité pédagogique sera assurée comme les années précédentes. (mails, visio, travail à imprimer...)

## 3. Projets / manifestations

### A - Sport

#### • **Natation (confirmé)**

→ A la piscine de Vernouillet qui a rouvert. 1 groupe par trimestre

- CM2 en priorité (pour 10 séances)
  - Pour CE2-CM1 en janvier
  - Puis CP-CE1 et CE1-CE2 en avril
  - Pas de GS cette année
- 
- **Escrime (projet bien avancé):**
    - Dossier en cours de constitution, nous attendons que le maître d'armes nous renvoie son projet pédagogique
    - Projet : 6 x 1h par classe, de la GS au CM2 ; Les cours auront lieu le mardi (à la suite les uns des autres, jusqu'à 16h) – En Janvier et Février 2022
    - Offert par la mairie pour compenser les années COVID ;
    - Les cours auront lieu dans la Salle Maeterlinck
  
  - **Mini-golf dans la cour (projet bien avancé):**
    - Avant ou après les vacances de Pâques
    - Ne concerne que les grands (CE2, CM1 et CM2)
    - Mme Bilger porte ce projet le jeudi / vendredi et a déjà assisté à une formation en ce sens
    - Inclus une découverte au golf de Villennes
  
  - **Tennis de cour pour les Maternelles (dans la cour de récréation) (projet en cours)**
    - Tennis avec balle en mousse

- Projet sans nouvelle à ce stade
- Projet départemental

## **B – Animations**

- **Mr Tabart (parent d'élève)** a animé une présentation sur le thème de l'espace pour les maternelles (étoiles, planètes,...), beaucoup apprécié par les enfants
- **11/19 octobre - Atelier LEGO** : pour toutes les classes (total 810€), entre 45 min et 1h15
- **Mme Thomas** : Porte la semaine du goût (autour du fruit)
- **08 Novembre - Planète Mômes (4,50€/enfant)** : animation scientifique avec vidéo projecteur dans la salle Maeterlinck
  - maternelle + CP/CE1 : Jardin + potager
  - les autres : la diversité culturelle
- **Les incorruptibles** :
  - 5/6 livres ou album par classe
  - Chaque classe vote pour son livre préféré et on participation à la nomination du meilleur ouvrage au niveau national
  - Coût 578€ pour 5 livres par classe
- **9 Novembre** : Permis internet pour les CM2
- **Vendredi 12 Novembre** : **CM2** se rendent au monument aux morts du cimetière
- **Participation au téléthon du 26 Novembre** :
  - Prévente des brioches : 6€ la brioche, faire l'appoint (ou la monnaie ira au Téléthon). Un mot a été déposé dans les cahiers de liaison.
- **29 novembre** : photos individuelles le matin (pas de photos de groupe pour l'instant, report de la photo de groupe en espérant pouvoir la faire au printemps)
- **Samedi 11 Décembre** : Marché de Noël à la salle Maeterlinck (masque + pass sanitaire obligatoires)
  - Pas de chorale cette année (car pas de brassage des élèves, l'école va se « greffer » au marché organisé par la Mairie)
  - Vente de réalisations des élèves
  - Buvette
  - Photos avec le père Noël, décoration de sapins de Noël en palettes, pompiers...
- **Projet d'école 2021-2025** : réunion de l'équipe le 22/11 pour le mettre en place
- **Ventes de chocolats par l'association des parents d'élèves au profit de l'école** : pour Noël et Pâques
  - Date limite de commande pour Noël : 7 décembre
  - Livraison : le 15 décembre
  - Les bons de commande seront transmis le jeudi 25 novembre
- **Elections de délégués de classes** :
  - 2 par classe (1 fille et 1 garçon) sur les 4 classes d'élémentaire
  - Des réunions entre les délégués et Mme Rousselin sont prévues, avec des sujets à travailler :
    - \* Les masques par terre dans la cours de récré : comment peut on régler ce la ?
    - \* Les blousons qui traînent dans la cours

\* Quels jeux de cours aimeraient ils ? (Panier de basket, Table de ping pong, filet de badmington... ?)

- Prochaine réunion délégués/directrice : le 3 décembre

#### **4. Point coopérative scolaire Solde 6,215€**

Participations des familles : 2984€ en début d'année (moins que d'habitude)

Dépenses : LEGO, Incorruptibles, abonnements, manuels pédagogiques, planète mômes

#### **5. Matériel et travaux**

Les 4 ordinateurs de la salle informatique, qui a été transformée en classe, ont été remis dans les 4 classes élémentaires.

Achats de jeux pour la cour en cours de réflexion

#### **FOCUS FOOT CM1/CM2 :**

Il a été constaté des tensions et bagarres entre les CM1 et CM2 avant les vacances.

Certaines de ces tensions sont cristallisées lorsque les élèves jouent au foot, une classe affrontant l'autre. Pour y remédier, mise en place de 2 arbitres et 2 capitaines par jour, avec des règles pour limiter les débordements. Si les problèmes persistent, le foot sera supprimé à la récréation.

Mme Rousselin reste en surveillance, et il y a 1 personne de plus le midi dans la cour pour aider à surveiller.